

"Recommencer l'Europe" dans Le Figaro (29 septembre 2004)

Légende: Le 29 septembre 2004, le philosophe français Paul Thibaud critique dans le quotidien conservateur français Le Figaro l'ambiguïté de certaines formules du traité établissant une Constitution pour l'Europe et plaide pour le rejet du texte.

Source: Le Figaro. 29.09.2004. Paris.

Copyright: (c) Le Figaro

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"recommencer_1_europe"_dans_le_figaro_29_septembre_2004-fr-b960eb6c-065a-4c08-b003-6486cf89c228.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

UNION EUROPÉENNE. Alors que le projet de référendum sur le traité constitutionnel divise les principales formations politiques françaises

Recommencer l'Europe

PAUL THIBAUD*

Le débit sur le traité constitutionnel ne recommence pas celui de Maastricht. Certains thèmes alors très présents, comme la peur de l'Allemagne, sont cette fois absents. Surtout, alors que, en 1992, il s'agissait d'avaliser une nouveauté majeure, la monnaie unique, le texte aujourd'hui discuté est, pour l'essentiel, la mise en forme de règles de fonctionnement qui sont déjà celles de l'Union en même temps qu'un rappel des thèmes européens classiques: la paix, l'union qui fait la force, le marché qui fait la prospérité, les convergences, la défense des droits, l'intention de compter dans un monde qui s'unifie... Les changements, dans la composition de la Commission notamment, sont surtout la conséquence de l'élargissement. Cet élargissement et la perspective des suivants, donc l'incertitude sur les frontières, semblent avoir eu pour contrepartie un essai de fixer du moins la répartition des compétences. Selon le projet, la Commission et le Parlement cogèrent avec les ministres le grand marché, mais le reste dépend des Etats, décidant à l'unanimité. Ce qui était communautarisé le reste, mais on n'imagine pas d'aller plus loin, puisque le traité ne pourra être modifié que par l'accord unanime des Vingt-Cinq (et de ceux qui les rejoindront). Les freins mis au développement des coopérations renforcées favoriseront aussi l'immobilisme.

Si, malgré le conservatisme de la proposition, le débat se rallume, ce n'est donc pas autour d'une nouveauté, mais sur la manière de juger l'Europe actuelle et son fonctionnement. C'est sur ce terrain que Fabius a mis le débat, en dénonçant le régime de concurrence fiscale dans lequel les Etats européens se trouvent et qu'un traité quasi immuable pérenniserait. Il est symptomatique que le mot «frilosité», naguère d'usage constant, ait disparu de l'apologétique européenne: ce n'est pas à la peur mais à la déception que cette apologétique doit répondre, difficilement. L'objet politique non identifié de Jacques Delors pouvait faire rêver; aujourd'hui, c'est d'un objet connu, et qui ne gagne pas à l'être, qu'il s'agit.

Le désenchantement, dont la mesure a été donnée par les 57% d'abstentions aux dernières élections, a des raisons nombreuses.

D'abord, sauf son extension, l'Europe n'a pas réussi grand-chose depuis quinze ans; son dynamisme démographique, économique, culturel, politique, est médiocre et décroissant; la réponse aux questions de l'immigration n'a pas été prouvée; la gestion de la crise balkanique n'a pas été brillante; l'influence externe des pays de l'Union a généralement régressé; l'espoir d'un monde régulé juridiquement, qui était le message mondial de l'Europe, a capoté à Durban. On ne peut plus, pour flatter le bilan, y ajouter la paix; le choix n'est pas l'Europe ou la guerre! Sur ce gris se détache la déconvenue particulière à la gauche européenne. Il y a douze ans, Michel Rocard claironnait que, étant l'«*édification d'une puissance publique*», l'Europe était intrinsèquement de gauche, et que les libéraux européens s'en apercevraient à leurs dépens (1). Aujourd'hui, ce sont les libéraux qui rient, et Rocard qui constate la déroute de ses espoirs. Mais la gauche n'est pas seule à s'être illusionnée. Ceux qui ont cru que l'Europe serait pour la société française un stimulant, et même une contrainte salutaire, se sont trompés aussi. Une France atteinte d'aliénation européenne, déresponsabilisée par le recours imaginaire à une Europe imaginaire, est devenue encore moins gouvernable: échec de la modernisation par l'extérieur!

La morosité qui accueille le projet Giscard donne à penser que la métaphore du vélo qui n'est stable que s'il roule avait du vrai: l'Europe était une promesse; l'arrêter, c'est la priver de son aura. Cet arrêt est officialisé au début de la troisième partie, quand le texte fixe les objectifs de l'Union. Celle-ci a pour fonction de borner les politiques nationales au nom de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, et de mettre, en vertu des mêmes principes, sous surveillance les «*services d'intérêt économique général*».

Non seulement l'attente d'une Europe politiquement dynamique grâce à son intégration a été démentie, mais l'expérience a démontré que la réalité politique de l'Europe était ailleurs. La crise irakienne a disqualifié la formule sur l'Europe «*parlant d'une seule voix*». L'Europe est une dialectique, dont l'horizon est plutôt la

coopération que la convergence. Le comportement de certains pays de la «nouvelle Europe» montre aussi que l'entrée dans l'Union n'abolit pas les mémoires et les susceptibilités nationales, elle peut même les réveiller. Les pays d'Europe de l'Ouest, en prenant l'initiative de l'Union, ont exercé une ancienne prépondérance qui a laissé à d'autres de mauvais souvenirs. Entrant dans l'Union, ceux-ci n'oublient pas les anciens griefs; le premier geste européen de certains a été de demander des indemnités au voisin, et la régence franco-allemande constitue pour plusieurs la menace. Non seulement l'Europe politique ne s'affirme pas, mais la politique en Europe prend d'autres voies que celle de l'Europe intégrée.

D'une certaine manière, le projet de Constitution prend acte de cette situation en bornant le supranationalisme. Mais cet «euroréalisme» ne va pas jusqu'à s'interroger sur la légitimité des manières de gouverner européennes. Or ces méthodes ne pouvaient se justifier que comme une anticipation de ce qu'on estimait imminent: la naissance d'un peuple européen. L'Europe renonçant à cette sortie «par le haut» en délimitant sa compétence, la légitimité d'une gouvernance d'experts, de juges et de diplomates, apparaît encore plus fragile. C'est pourquoi sans doute, tout en renonçant aux grandes perspectives, on a conservé dans le texte une rhétorique fédéraliste dont le noyau, repris dans le préambule, est la formule du traité de Rome, qui fait un destin de l'union «sans cesse plus étroite» des nations d'Europe.

Cette téléologie s'exprime plusieurs fois dans un texte où la «progressivité» inscrit comme une intention fédéraliste persistante, ne serait-ce que par l'usage, évidemment impropre, du mot Constitution. Surtout, cette charte procède à une sorte d'annulation symbolique des nations, dont il n'est dit nulle part qu'en dernière instance elles sont souveraines; certes, nous dit-on, les peuples «*restent fiers*» de ces identités que l'Union doit en principe «*respecter*», soucieuse qu'elle est de diversité et de subsidiarité.

Comme les traités précédents, celui-ci est donc ambigu. Les fédéralistes peuvent y trouver la réaffirmation de leur croyance et la consécration de l'unification économique. Les souverainistes peuvent constater que le champ de l'Europe se trouve limité. A l'inverse, les seconds peuvent s'inquiéter que soit mise en vitrine l'idéologie qu'ils combattent, et leurs adversaires se désoler de ce qu'il n'y ait guère d'«avancées». Défait, Chevènement et Dupont-Aignan préconisent un non souverainiste, alors que Védrine préconise un oui également souverainiste (après l'achèvement du marché, l'Europe politique, si elle se fait, sera interétatique). Par contre, les fédéralistes semblent unis pour le oui. Les vrais fédéralistes - les fédéralistes persévérants, comme Rocard - font le gros dos, s'estimant heureux que le grand projet soit encore honoré des lèvres, et que leur idéologie, pour ne pas dire leur religion, finisse continuer à imprégner les mentalités en attendant de refaire un jour surface, comme la légendaire vieille taupe...

La confusion qu'il entretient est sans doute la plus forte raison de refuser ce texte sans audace ni pensée, dont l'insuffisance est plus critiquable que l'orientation.

Pour éviter de heurter, en effet, ce «compromis équilibré» a esquivé la question cruciale, celle du rôle des nations dans une Europe où des peuples, formés par une histoire dont on n'a pas su dire un mot, vivent une communauté de valeurs dans le particularisme des souverainetés et des cultures. Faute d'avoir reconnu cette dualité constitutive, on a engagé l'Union européenne dans une uniformisation, quasi fanatique des modes de production et de consommation, fondée sur la croyance que l'uniformité engendrerait l'unité, celle du futur peuple européen. Ce projet ayant échoué, les «constituants» l'ont mis en veilleuse, alors qu'il aurait fallu en concevoir un autre, en mettant sur la table les questions que leur compromis dans la paralysie masque et étouffe.

Hubert Védrine a bien indiqué quelle sortie est possible: «*L'Europe devrait se concentrer sur le grand enjeu extérieur et laisser plus, à l'intérieur, les peuples respirer.*» Mais cette réorientation ne peut se faire sans rompre avec une mythologie épuisée et un comportement diplomático-bureaucratique qui offense les peuples. Au-delà des colorations diverses qu'il peut prendre, le non serait donc un refus de la confusion qui marque le projet, le refus d'une Europe qu'on ne pense pas parce qu'elle est fatale. Il permettrait de préparer une Europe plus vivante parce que plus consciente de ce qu'elle est. «*Attaque d'ailleurs, la réalité recommence à couler*», écrivait Péguy pour caractériser le moment révolutionnaire : c'est d'une révolution que l'Europe a besoin, non d'une frileuse conservation.

*Historien, philosophe, ancien directeur de la revue *Esprit*, auteur de *Discussion sur l'Europe*, avec Jean-Marc Ferry (Albin Michel).

(1) *Libération* , 3 juillet 1992. Cf. *Le Bêtisier de Maastricht* , Arléa, 1997, p.63